



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 18 décembre 2018

Publication d'une étude de la DGE

« Avec la numérisation des entreprises manufacturières, l'industrie du futur prend forme »

La DGE publie aujourd'hui une étude, sous forme d'un « 4 pages », sur la numérisation des entreprises manufacturières.

L'arrivée d'outils numériques dans l'industrie permet de réaliser des gains de productivité importants. Cela représente aussi un défi pour les entreprises qui doivent réorganiser la chaîne de production afin d'exploiter le flux d'information nouvellement créé.

Consciente de ces enjeux, l'industrie française a commencé sa transformation numérique. L'usage des progiciels de gestion intégré (52%) et l'échange informatisé de données (37%), y est particulièrement élevé. On constate par ailleurs l'émergence de nouveaux outils dans l'industrie française, tels que l'informatique en nuage (« cloud ») (16%) ou l'analyse de données massives (7%). L'arrivée de ces technologies génère des besoins en matière de cybersécurité, domaine dans lequel les entreprises manufacturières françaises doivent encore faire des efforts.

Dans l'ensemble, l'adoption des outils numériques par le secteur manufacturier français se place dans la moyenne européenne. L'Allemagne figure parmi les pays les plus en pointe en la matière, notamment dans les technologies permettant de centraliser l'information au sein de l'entreprise. Si la robotisation de l'industrie manufacturière française est en retrait avec 137 robots pour 10 000 employés contre 308 en Allemagne, le secteur automobile français se distingue comme le premier pays européen en matière de robotisation.

Comme dans le reste de l'Europe, il existe de grosses différences entre les grandes entreprises et les PME dans l'adoption des technologies du numérique. En effet, si les grandes entreprises ont réalisé leur transition et sont parmi les plus utilisatrices des nouvelles technologies, les PME accusent un retard important en la matière.

Afin de permettre aux PME industrielles de franchir le pas de la transformation numérique, le Gouvernement a annoncé en septembre 2018 un dispositif de soutien à l'investissement des PME pour les dépenses de robotisation et de transformation numérique, permettant de réduire jusqu'à 11 % des coûts d'achat des équipements grâce à un mécanisme de suramortissement. A également été annoncé la mobilisation de 10 000 offres d'accompagnement supplémentaires d'ici à 2020 à destination des PME industrielles. Plus largement, le programme France Num, lancé par le Gouvernement en octobre 2018, a pour objectif de permettre à l'ensemble des TPE et PME d'entamer leur transformation numérique d'ici 3 ans.



Etude disponible à cette adresse : <https://www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/4-pages-n-86-avec-la-numerisation-des-entreprises-manufacturieres-industrie>

Pour en savoir plus sur France Num : www.francenum.gouv.fr/

Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.



Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94